

# Le journal de *Saussignac*



## JANVIER 2026

Site officiel Mairie

<https://saussignac-perigord.fr/>



## 2 Sommaire



**La Mairie :** Tel : **05.53.27.92.27**

Le bourg, 1 Impasse de la Mairie, 24240 SAUSSIGNAC

Email : [saussignacmairie@orange.fr](mailto:saussignacmairie@orange.fr)

**Accueil: Le lundi, mardi, jeudi et vendredi  
de 9h00 à 13h00**

Monsieur le Maire et ses adjoints reçoivent sur rendez-vous:

Pour toutes demandes de rendez-vous, veuillez contacter le secrétariat

### S o m m a i r e

Edito	3
Votre Mairie	4
Vie associative et culturelle	16
Vie économique	24

**Gendarmerie de Sigoulès:**  
05 53 73 53 40 ou 17

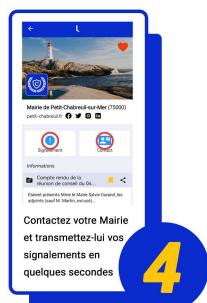
**Pompiers** 18  
**SAMU** 15

### L'Agence Postale Communale



LUNDI	<b>de 09h00 à 13h00</b>
MARDI	<b>de 09h00 à 13h00</b>
MERCREDI	<b>de 09h00 à 13h00</b>
JEUDI	<b>de 09h00 à 13h00</b>
VENDREDI	<b>de 09h00 à 13h00</b>
SAMEDI	<b>de 09h00 à 12h00</b>

### Comment ça marche ?





## Chères Saussignacoises, Chers Saussignacois,

L'année qui s'ouvre s'inscrit dans un contexte particulièrement éprouvant. Crise sociale, tensions politiques, difficultés profondes rencontrées par le monde agricole : ces réalités, largement partagées sur l'ensemble du territoire, touchent directement nos concitoyens. Notre commune n'est pas épargnée par ces incertitudes, qui nourrissent parfois inquiétudes et incompréhensions.

Face à cette conjoncture difficile, la municipalité s'attache à agir avec responsabilité, mesure et proximité. Préserver le lien social, accompagner les initiatives locales et rester attentifs aux réalités du terrain.

Au fil de ce bulletin, vous découvrirez les actions menées et les projets engagés pour maintenir un cadre de vie de qualité, tout en tenant compte des contraintes économiques actuelles. Je remercie chaleureusement l'engagement des associations, des bénévoles, des agents communaux et de l'ensemble des forces vives locales, tous demeurent des piliers essentiels de la cohésion et de la vitalité de notre commune.

En ces temps troublés, plus que jamais, le dialogue, la solidarité et le respect doivent guider notre action collective. Ensemble, continuons à faire vivre SAUSSIGNAC et à préparer l'avenir.

La crise agricole et viticole qui frappe notre pays touche de plein fouet nos exploitants, nos familles, le découragement est réel et légitime.

Face à ces difficultés, la colère exprimée par le monde agricole doit être entendue avec respect. Elle rappelle une évidence : sans agriculteurs et viticulteurs, il n'y a ni souveraineté alimentaire, ni paysages vivants, ni ruralité dynamique. Leur travail mérite reconnaissance et soutien.

La commune continuera à accompagner, dans la mesure de ses compétences, les initiatives locales et à relayer les préoccupations du terrain auprès des institutions compétentes.

Plus que jamais, le dialogue, la solidarité et l'action collective sont indispensables. C'est ensemble - élus, professionnels, citoyens que nous pourrons traverser cette crise et préparer l'avenir.

Je souhaite vous adresser, au nom du conseil municipal et en mon nom personnel, nos vœux de santé, de courage et de solidarité les plus sincères pour vous et vos proches.

Belle année 2026

Le maire,  
Philippe GREGOIRE

## Informations



Les prochaines élections municipales se tiendront le **15 mars 2026 et le 22 mars 2026** selon le décret N° 2025-848 du 28 août 2025.

- Pour voter, vous devez être inscrit sur la liste électorale de la commune au plus tard le 4 février 2026 si vous vous inscrivez en ligne ou le 6 février 2026 si vous vous inscrivez en mairie.

Pour demander une inscription sur les listes électorales, vous devez remplir **deux conditions cumulatives**.

**Avoir le droit de vote**, ce qui implique :

- posséder la **nationalité française, ou être ressortissant d'un état membre de l'Union Européenne**,
- être majeur (18 ans) au plus tard la veille du scrutin ou, en cas de second tour, la veille du second tour;
- jouir de ses droits civils et politiques.

**Avoir une attaché avec la commune au titre de:**

- son domicile principal;
- sa qualité de contribuable;
- sa qualité de gérant de société.



### Validité des bulletins de vote : vigilance

Avec la suppression du panachage, attention:

#### **Seront nuls:**

- Bulletins modifiés (raturés, ajouts, noms étrangers à la liste).
- Bulletins avec changement de l'ordre des candidats.
- Mentions manuscrites (sauf exceptions).

#### **Seront valides:**

- Professions de foi utilisées comme bulletins.
- Bulletins manuscrits sur papier libre, à condition de contenir **tous les noms**, dans l'**ordre légal, et intégralement recopiés**.

## Bientôt 16 ans ? PENSEZ AU RECENSEMENT !

### Pour qui ?

Tous les Français âgés de 16 ans

C'est  
obligatoire !

### Pourquoi ?

Grâce au recensement :

- inscription d'office sur les listes électorales
- convocation en JDC
- possibilité de s'inscrire aux concours et examens
- possibilité de passer le permis de conduire

### Comment ?

Rendez-vous en mairie ou  
sur [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)

Toutes les informations ici



## Travaux

### INVESTISSEMENTS

Pour l'année 2025, le montant global de l'investissement est de 127 076 €, les principaux travaux suivants ont été réalisés :

#### 1 - Appartement situé 27 Route du Moiron à l'étage du bâtiment

Cet appartement a été entièrement rénové au cours du premier semestre 2025.

Ces travaux ont été financés avec l'aide de fonds de concours de la CAB pour un montant de 23 352 € et d'une dotation type "fond vert" de l'Etat pour un montant de 6 618 € et d'une prime CEE 1 971 €

Le montant total des travaux s'élevant à 73 658 €, la commune a donc financé la différence soit 43 103 €.



La gestion a été confiée à l'agence CITYA Immobilier à Bergerac  
Cet appartement est occupé depuis le 22 Août 2025 par une famille de 4 personnes.

## Travaux

### INVESTISSEMENTS

#### 2 - Travaux de voirie

##### Lotissement « LA FORET

Le revêtement de la chaussée du Chemin du Bosquet, a été réalisé terminant ainsi le lotissement.

Les travaux ont été confiés à la SARL BUIJAUD pour un montant de 16 800 € TTC



##### Accès point d'apport volontaire

Ces travaux ont été confiés à la société EUROVIA pour un montant de 7 381 €

#### 3 - Mairie

Nous avons procédé aux travaux d'isolations relatifs au grenier et plancher pour un montant de 6 738 €. Nous avons bénéficié d'une aide CEE d'un montant de 1 937 €. Nous avons également installé deux climatisations dans les bureaux pour un montant de 4 128 €.

#### 4 - Ecole

Il a été installé deux climatisations, une dans la salle de classe et une dans le réfectoire pour un montant de 8 256 €.

#### 5 - Salle des fêtes du château

Nous avons remplacé le réfrigérateur par une chambre froide de 1180 litres pour un montant de 3 451 € et avons renouvelé le mobilier (Tables et chaises) pour un montant de 5 210 €

#### 6 - Ancienne trésorerie partie rez de chaussée

Les travaux d'isolation et d'électricité ont débuté, cela représente un investissement de 10 122 €

##### A noter :

*Pour les travaux de voirie du lotissement et du PAV, les climatisations de l'école et de la mairie, et la rénovation sur l'ancienne trésorerie, nous avons perçu une subvention par la CAB sur un montant de 19 827 €.*

*Globalement la municipalité a perçu 53 705 € de subventions pour un montant global d'investissement de 127 076 €.*

## Informations

Les nouveaux jeux sur la place de l'église de Saussignac  
Un projet de jeux pour les petits et les grands  
afin de renforcer la communauté locale



**Jeux installés  
Pont suspendu  
Toboggan  
Table de Ping Pong**

La Mairie remercie la Fondation Ruby  
pour leur soutien dans la réalisation de ce projet.



## Informations

## RAPPEL DES REGLES D'URBANISME

**Tout projet de construction, d'extension ou de modification extérieure doit faire l'objet d'une déclaration préalable ou d'un permis de construire.**

Les constructions ne nécessitant pas de déclaration ou d'autorisation doivent respecter le PLUi.

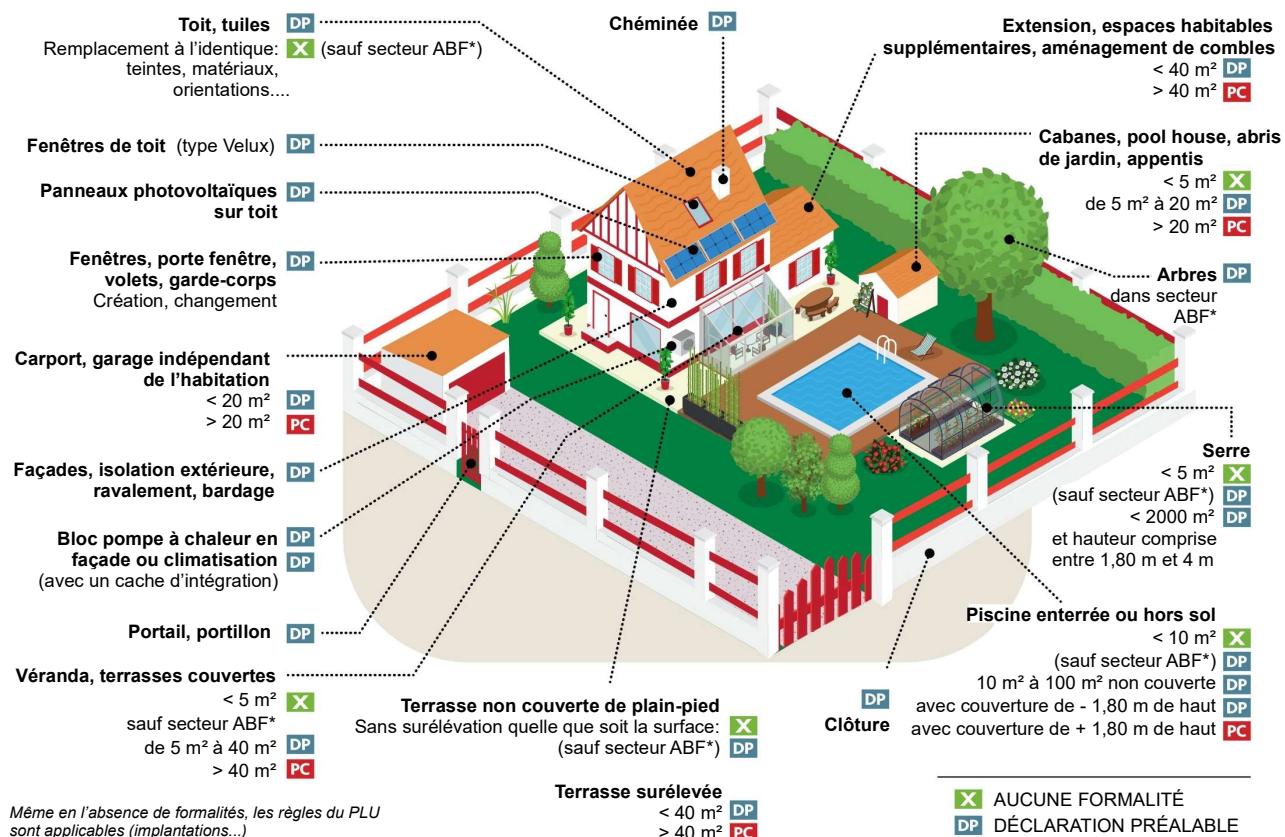
Le schéma ci-dessous a pour but de vous aider dans vos démarches administratives lors d'une construction, d'une modification, et/ou d'une extension d'un bien immobilier.

En cas de doute, n'hésitez pas à contacter le secrétariat de mairie.

Nous avons pu constater que:

- Des constructions et des modifications sur certains biens immobiliers ont été réalisées sans respecter la ou les procédures à suivre.
- Un bon nombre de régularisations nous sont demandées au moment d'une vente de bien immobilier.

Si vous êtes concernés par des constructions non déclarées selon schéma, nous vous invitons à régulariser la situation dans les meilleurs délais.



\* Architecte des Bâtiment de France

## Informations

### QUELQUES RAPPELS

#### 1 - BRULAGE DES DECHETS VERTS

Suivant arrêté préfectoral du 16 Juin 2023



Nous rappelons que le règlement départemental pour la prévention de la pollution de l'air et des incendies de forêts fixe **un principe d'interdiction totale de brûlage des déchets verts sur l'ensemble du département**. Les filières de valorisation des déchets verts doivent être privilégiées (broyage, paillage, compostage, mise en déchetterie). Certains brûlages de végétaux sont toutefois tolérés en l'absence de solutions alternatives.

**Les dérogations listées ci-dessous ne concernent que les particuliers:** aucune dérogation ne peut être accordée aux collectivités ou aux professionnels (entreprises d'espaces verts et paysagiste notamment).

Brûlages des déchets verts issus de la mise en œuvre des obligations légales de débroussaillage et des déchets verts.

**En l'absence de solution alternative, les brûlages sont tolérés en période de risque faible c'est-à- dire du (1er octobre au dernier jour du mois de février). Les conditions suivantes doivent être respectées:**

- Le brûlage doit être déclaré en mairie par écrit au minimum 5 jours avant la date prévue
- Le formulaire de déclaration de brûlage de déchets verts est téléchargeable sur le site de la préfecture de Dordogne (=> Annexe 5 à utiliser)
- Le brûlage doit être réalisé par le propriétaire ou un ayant-droit dûment mandaté
- Le brûlage doit être réalisé entre 10h00 et 16h00
- Les brûlages en tas ou cordons ne peuvent être réalisés qu'après établissement d'une place à feu dégagée de toute végétation et accessible à un véhicule incendie
- Le brûlage ne doit pas être effectué s'il existe des risques de propagation du feu et notamment si la force du vent est supérieure à 20 km/h
- Le personnel et les moyens nécessaires à enrayer tout incendie échappant au contrôle doivent être présents sur place pendant toute la durée du brûlage et jusqu'à extinction complète.
- **Ces brûlages sont interdits dans l'un ou l'autre des cas suivants:**
  - Niveaux de risque modéré (du 1er mars au 30 septembre), sévère, très sévère ou exceptionnel.
  - Episode de pollution de l'air ambiant.
  - Mesure d'interdiction prise par le maire pour des raisons de sécurité ou de salubrité.



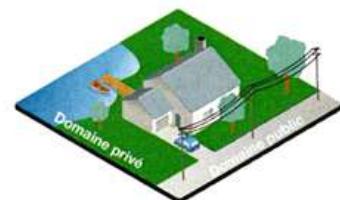
## 2 - ELAGAGE

Avec l'installation de la fibre, nous avons été confrontés à certains problèmes avec des administrés qui étaient dans l'incapacité de se faire raccorder dû à des manques d'entretien d'arbres en limite de propriété.

### Pour rester branché, éaguez



Élaguer régulièrement les arbres de vos jardins situés à proximité des réseaux permet de prévenir la chute de branches et d'éviter l'arrachage des lignes téléphoniques en cas de vent ou d'intempérie.



#### Les bénéfices d'un élagage régulier

Favoriser une bonne santé des arbres et préserver leurs qualités, leur esthétisme et un confort de récolte

Limiter le ramassage des feuilles

Prévenir la chute des branches



#### Le conseil

Le recours à un professionnel est vivement recommandé en cas de solution dangereuse et/ou complexe

Le réseau est le lien indispensable pour relier les citoyens, les familles, les entreprises, les universités, les écoles et leurs élèves, ...

Il nous permet d'entretenir nos relations avec nos proches, de travailler, d'enseigner, de se soigner, de se divertir.

## 3 - RAPPEL DE L'ARRETE PREFCTORAL PORTANT SUR LA REGLEMENTATION DES BRUITS DE VOISINAGE

	JOURS OUVRES	SAMEDI	DIMANCHE
<b>PARTICULIERS</b> BRUITS DOMESTIQUES JARDINAGE, BRICOLAGE	8H30-12H 14H30-19H30	9H-12H 15H-19H	10H-12H
<b>PROFESSIONNELS</b> TRAVAUX DIVERS	7H-20H	8H-19H	INTERDITS

*Il existe des dérogations pour les exploitants agricoles*



## Ecole Primaire de Saussignac

**UNE RENTREE PLEINE DE DECOUVERTE A L'ECOLE DU VILLAGE**



- **Arrivée de trois nouvelles personnes qui forment une belle équipe pour assurer dans de bonnes conditions l'enseignement, les repas et le périscolaire.**

C'est avec grand plaisir que la municipalité souhaite la bienvenue et beaucoup de satisfaction dans leurs nouvelles fonctions à :

- Madame Jeanne LAPARRE, enseignante et directrice de l'Etablissement, qui remplace la précédente maîtresse partie à la retraite.
- Madame Yasmina KERKOUR, Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles (ATSEM), employée par la municipalité à temps complet, pour accompagner les écoliers au quotidien et seconder l'enseignante afin de faciliter le déroulement des cours.
- Madame Sandra KHADRI, cantinière, chargée aussi de la garderie le matin et le soir.

Leur professionnalisme, leur bienveillance et leur sourire ont vite fait partie du quotidien de nos écoliers



A gauche : Mme Yasmina KERKOUR

Au centre : Mme Jeanne LAPARRE

A droite : Mme Sandra KHADRI

- **Les garderies de Monestier et Saussignac ont été regroupées dans l'école de Saussignac.**
- **Pour faire face au réchauffement climatique, la municipalité a fait installer la climatisation dans la salle de classe et dans le restaurant scolaire.**

Cette année, 25 enfants occupent la classe unique du village. Ils sont répartis en 3 niveaux : 6 GS, 10 CP, 9 CE1.

## Les sorties du 1<sup>er</sup> trimestre :

- Visite de l'exposition « Les Arts à Souhait » au château de Saussignac, dans le cadre des Arts au Château du CEP
- E.P.S. et rencontres U.S.E.P. : sortie au stade de Sigoulès pour une rencontre sportive sur le football (150 participants)
- Ecole et cinéma : sortie au cinéma La Brèche à Sainte Foy la grande. Les enfants ont visionné « CAPITAINES » deux jolis courts-métrages pour trouver sa place.

## La semaine du goût dans les écoles du 13 octobre au 17 octobre 2025 :

« Une escapade gourmande » vécue dans le restaurant scolaire.

En proposant des menus qui mettent à l'honneur, chaque jour, un pays différent, Sandra a fait voyager les papilles des enfants autour des épices et aromates.

**Lundi 13 : Espagne** : quiche andalouse/poulet à l'espagnol et ses légumes/ gâteau à l'orange,

**Mardi 14 : Thaïlande** : salade croquante/pad thaï végétarien/riz au lait coco mangues,

**Jeudi 16 : Italie** : bruschetta/gnocchis à l'italienne escalopes milanaises/crème dessert café italien,

**Vendredi 17** : dernier jour d'école avant les vacances de Toussaint, **fête d'Halloween !**

Menu surprise autour de la citrouille et visite de la Sorcière dans un réfectoire joliment décoré.

L'après-midi, atelier dégustation du gâteau à la citrouille, animé par Madame Laparre.



## Décembre :

Pour la plus grande joie des enfants, arrivée des lutins farceurs, décoration des sapins (classe et réfectoire) et apprentissage de chants de Noël.

## Projets pour les prochains trimestres :

Rencontres sportives (U.S.E.P.), séances de cinéma, « lecture et bibliothèque à l'école » (partenariat avec la CAB et la bibliothécaire de St Laurent des Vignes).



## Informations

### REPAS DES AINES

Le 19 octobre dernier, la municipalité a organisé le traditionnel repas des aînés de la commune dans la salle du château.

Soixante-cinq personnes se sont réunies autour de la table (aînés, invités, élus) pour un grand moment de convivialité, afin de partager un excellent repas préparé par Monsieur Jean Marie DOUMENGE.

Les aînés n'ayant pu participer à ce repas ont tous reçu un colis courant décembre 2025.



## *Edito en Anglais*



Dear residents of Saussignac,

The year ahead is shaping up to be a particularly challenging one. Social unrest, political tensions, and serious difficulties facing the agricultural sector: these realities, which are widely shared across the country, directly affect us all. Our municipality has not been spared these uncertainties, which sometimes fuel concerns and misunderstandings.

Faced with these difficult circumstances, the municipality is committed to acting responsibly and judiciously, for the benefit of the locality. We aim to preserve social ties, support local initiatives, and remain attentive to the realities on the ground.

In this newsletter, you will find details of the actions taken and projects undertaken to maintain a high quality of life, while taking into account the current economic constraints. I would like to warmly thank the associations, volunteers, municipal employees, and all the local driving forces for their commitment. They all remain essential pillars of the cohesion and vitality of our municipality.

In these troubled times, more than ever, dialogue, solidarity, and respect must guide our collective action. Together, let us continue to bring SAUSSIGNAC to life and prepare for the future.

The agricultural and wine-growing crisis affecting our country is hitting our farmers and families hard, and their concern for the future is real and legitimate.

In the face of these difficulties, the anger expressed by the agricultural community must be heard with respect. It reminds us of an obvious fact: without farmers and winegrowers, there can be no locally produced food, no pretty countryside, and no dynamic rural communities. Their work deserves recognition and support.

The municipality will continue to support local initiatives to the best of its ability and to relay the concerns of those on the ground to the relevant institutions.

More than ever, dialogue, solidarity, and collective action are essential. It is together-elected officials, professionals, and citizens—that we will be able to weather this crisis and prepare for the future.

On behalf of the municipal council and on my own behalf, I would like to extend our most sincere wishes for health, courage, and solidarity to you and your loved ones.

Happy New Year 2026

The Mayor,  
Philippe GREGOIRE

## Le CEP des coteaux (Culture et patrimoine)

<https://www.cep-saussignac.com>

CeP



## Des nouvelles de notre association.

Notre association a organisé le 9 juin, les Rencontres de printemps. Une quarantaine d'exposants y ont participé.

Cette manifestation de plein air, a accueilli des exposants de plantes (cactus, plantes aromatiques, plants d'agrumes, plantes insolites etc.).

Des produits du terroir ; miel, vins, confitures, eaux florales.

Des artisans ; oiseaux en métal, bijoux, fleurs séchées, vannerie, céramique etc.

Des animations « jardiner au naturel », des démonstrations : travail du bambou, des ruches, de la vannerie. L'association des Ploucs et le café associatif le Timbré, ont assuré la restauration.

**les 20 et 21 septembre** ont eu lieu les journées du Patrimoine, avec la participation de Catherine Libmann, plasticienne de la fibre. Elle a réalisé une installation dans la salle des fêtes du château de Saussignac sur le thème des abeilles. Cette exposition a été vue par 96 visiteurs dont 25 enfants de l'école de Saussignac accompagné de leur nouvelle maîtresse.



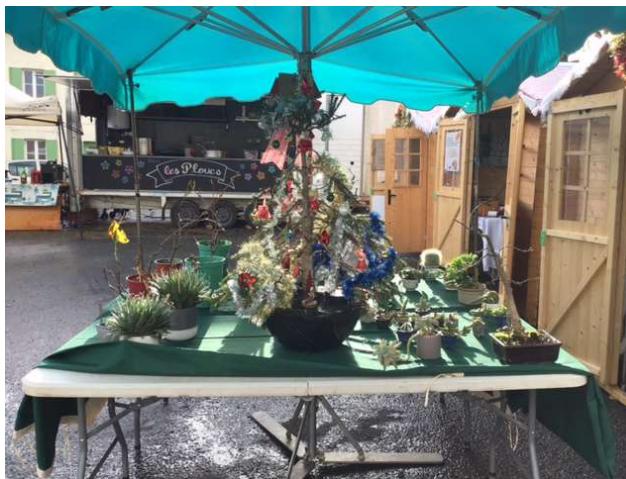
**Du 28 septembre au 12 octobre**, nous avons fêté avec une grande émotion, les 25 ans des Arts au château. A cette occasion, nous avons invité des artistes qui dans le passé furent des invités d'honneur, ainsi que trois nouveaux participants. Nous avons regretté, faute de place, de n'avoir pu faire participer la totalité des peintres invités dans le passé. Cette exposition exceptionnelle a reçu un accueil enthousiaste du public.



**Le marché de Noël, des 6 et 7 décembre** a connu une belle affluence. Les trois salles ont accueilli une trentaine d'exposants dont une dizaine de nouveaux. Grâce à la participation des bénévoles de l'association, les trois salles ont brillé des lumières de Noël, offrant ainsi un écrin merveilleux aux exposants et au public. La restauration a été assurée par le collectif des Ploucs.

Nous tiendrons notre assemblée générale courant février, à ce jour la date n'est pas connue.

Nous souhaitons à tous, nos bons vœux pour 2026 et un grand merci à ceux qui nous accompagnent dans la réalisation de nos projets



## La Gazette du Café Associatif



Les Habitants de Saussignac.

L'Association Des Habitants de Saussignac a une nouvelle fois animé la vie du village tout au long de l'année 2024-2025, grâce à l'engagement de ses bénévoles et à la participation active des habitants. Le Café Associatif "Au Timbré" a été au centre de nombreuses rencontres et festivités.

Parmi les moments marquants, citons les soirées jeux, les karaokés, les repas festifs comme le Nouvel An des "Va-nus-pieds" ou la Galette des Rois, qui ont rassemblé les participants dans une ambiance chaleureuse.

L'association s'est également mobilisée pour des causes importantes, notamment à travers l'Octobre Rose et la Marche Rose au profit de la lutte contre le cancer du sein. Les amateurs de sport ont pu suivre la diffusion des matchs de rugby du Tournoi des Six Nations, tandis que les gourmands se sont retrouvés lors des marchés gourmands et des petits déjeuners du dimanche matin.

Enfin, l'association a renforcé ses liens avec les autres acteurs locaux, comme le Syndicat des Vins et le CEP, à l'occasion des Rencontres de Printemps et des Apéros Vignerons. Un Apéro des Bénévoles et Animateurs, a été organisé pour remercier toutes celles et ceux qui font vivre l'association.

Merci à tous pour votre dynamisme et votre esprit de partage, qui font de Saussignac un village où il fait bon vivre ! L'équipe de l'Association des Habitants de Saussignac vous souhaite une bonne année et espère vous retrouver lors de ses activités 2026.

Nous en profitons pour annoncer les après midi tricot, crochet et art " Trico-Thé " Les mardis à partir de 14h.

Olivier Roches, président - Alan Thomas, trésorier - Caren Bold, secrétaire.





Nos apéros vignerons ont remporté un vif succès pendant la saison estivale, entre 200 et 300 personnes sont venus déguster les vins et se sont restaurés chaque lundi dans un cadre idyllique de notre village.

Le petit plus de cette année et qui a beaucoup séduit, était la diversité culinaire proposée chaque lundi.

Un grand Merci à la municipalité pour nous permettre de donner vie à cet événement et nous allons garder cette dynamique pour vous proposer encore de belles soirées l'année prochaine

Olivier Roches





## DES NOUVELLES DE PART TOUT ART TISSE



**Dimanche 25 janvier:** randonnée au départ de Gageac ,Cuneges, retour Gageac 16 km

**Participation: 5 € Tél.: 06 63 69 51 71**



**Dimanche 22 mars:** randonnée Saussignac, Razac, Ligueux

**Samedi 28 mars:** Govrache, chanteur,musicien Au château de Saussignac

**Samedi 30 mai:** Paris Paname groupe blue jazz, sous la halle de Monestier

**Fin novembre:** une chorale à préciser au château de Saussignac



Toujours avec le soutien des 5 communes des coteaux et du conseil départemental, l'association PTAT propose de septembre à juin en activité permanente, la gym volontaire animée par Josette Bridaux, à la salle des associations de Saussignac le **vendredi de 19 h00 à 20h00**.

Contact : **Ghislaine Laval 05 53 27 93 75**

Nous comptons sur votre présence, c'est pour vous et grâce à vous que l'animation culturelle en milieu rural pourra perdurer.

## Compagnie Vertige - année 2025

Fidèle à ses rendez-vous du mardi soir, le groupe théâtre amateur continue son bonhomme de chemin. Après l'arrivée d' Henri qui nous a rejoint en 2024, cette année ce sont deux nouvelles comédiennes qui sont venues étoffer le groupe: Andréa, récemment installée sur la commune, et Patricia. L'association compte désormais 17 adhérents et deux activités principales : la création, l'organisation et la présentation de spectacles sur scène, et l'organisation de stages de perfectionnement à la pratique théâtrale encadrés par des professionnels.

Créée en mai 2024, présentée en juillet de la même année au Festival de théâtre de Bergerac, la pièce " La Bonne Mesure " (spectacle clownesque) est toujours à l'affiche cette année. Invités par le Théâtre de la Gargouille, nous avons pu la jouer en mai dans la salle du 'Petit Chat Noir' à Bergerac, avant de la proposer, toujours en mai, au public de St Chamassy (près du Bugue) à l'invitation de la commission culturelle municipale.

Notre spectacle a ensuite participé au Festival d'été de St Savinien (Charente Maritime) et y a reçu un très bon accueil, au point d'être invités en octobre dernier à jouer devant le public de Marennes d'Olérons. De festivals en représentations, notre création poursuit sa route. Nous la proposerons à nouveau dans la salle du Château le vendredi 23 janvier 2026 à 20h30. On vous y attend nombreux.

Côté projets, nous avons entamé les répétitions d'une nouvelle création qui parlera de la quête d'une femme émancipée partie à la rencontre de figures féminines emblématiques. 8 personnages sur scène. Nous espérons pouvoir la proposer aux habitants de la commune, fin 2026 ou printemps 2027.

Bonne année à toutes et tous.

Contact : Serge Chassaigne 0675815113





### Association Sportive Monestier Saussignac

Salle Pierre Lachaise

24240 MONESTIER

[asmsmonestier24@gmail.com](mailto:asmsmonestier24@gmail.com)



Asms Monestier

Asms.monestier



L'Association Sportive Monestier Saussignac s'est forgé une véritable histoire au fil des années. Depuis 1936, elle offre aux passionnés de tout âge la possibilité de pratiquer le basket-ball en milieu rural.

Cette année, le club est fier d'annoncer :

- La montée de son équipe Séniors Masculine 1 en Championnat Régional 3
- La qualification de deux équipes jeunes, Catégories U15 et U18, Entente ASMS/Gardonne Basket Club, en Championnat Interdépartemental (Dordogne/Corrèze).
- La création d'une équipe Séniors Féminine, en collaboration avec Gardonne Basket Club, qui devrait intégrer le championnat départemental en janvier 2026.
- Son nombre de licenciés : 87 et ses 5 équipes engagées !

**Le samedi 23 mai 2026, l'ASMS célébrera ses 90 ans !** Une belle occasion de réunir anciens et nouveaux licenciés, ainsi que toutes les personnes qui ont contribué à la vie du club depuis sa création. Retrouvez prochainement le programme de cette journée sur nos réseaux sociaux !

#### Le Bureau

Stéphane LAVAL et Mathieu VALVASSORI - *Co-présidents*

Nathalie MASSON - *Secrétaire*

Benjamin JUILLET - *Trésorier*

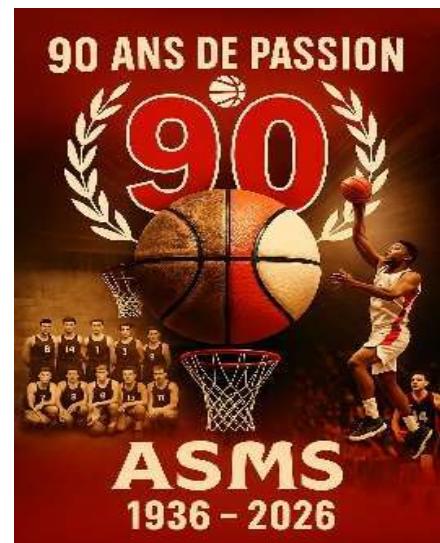
#### Encadrement sportif :

Alan CLADY - *Educateur Sportif*

Enzo GOUREAUD - *En formation BF Jeunes*

Mathieu VALVASSORI - *En formation DETB*

Alan VALVASSORI - *Stagiaire STAPS Bordeaux*



## Nos équipes - saison 2025/2026



Séniors M1  
Championnat régional 3



Séniors M2  
Championnat départemental



Séniors Filles - Entente ASMS - GBC  
Championnat départemental



U18M - Entente ASMS-GBC  
Championnat inter-départemental



U15M - Entente ASMS-GBC  
Championnat inter-départemental



Ecole de Mini Basket  
U7/U5

## Artisans

## Assainissement - Terrassement

CPAT - Cédric Patriarca

06 84 99 05 61

## Carreleur

Laval Carrelages

05 53 58 88 23

## Electricien

Elec 2.0

Loïc Hazas-Colorado

06 78 01 64 85

Dépannage, installation,  
rénovation, pompes à chaleur,  
panneaux solaires,  
kit de pieuvre électrique

## Electricien

Jean-Marc Horbant

06 43 07 06 12

## Maçon

Bertrand Pelletane

06 74 12 37 03

Construction, rénovation pierres anciennes

## Platerie/Isolation

06 61 93 10 04

BRUGERE Services

Mise en scène événementielle, décoration  
et mobilier vintage

Le Scénographe

[www.lescenographe.fr](http://www.lescenographe.fr)Conseillère en immobilier  
Agent commercial indépendant

**f** Marie-christine Danckers 06 80 89 55 32  
[marie-christine.danckers@iadfrance.fr](mailto:marie-christine.danckers@iadfrance.fr)

Production et vente de plants  
Le Jardin du Ruisseau de Madame

Anne Bernard

06 44 76 96 88

Mail : [lejardinduruisseamadame@gmail.com](mailto:lejardinduruisseamadame@gmail.com)

## Confitures, compotes et tisanes

## Au Pré du Verger

Laure Bernard

06 44 92 19 86

Mail : [aupreduverger@gmail.com](mailto:aupreduverger@gmail.com)

## Professions libérales

## Cabinet infirmier

06 19 67 24 99

Alvyn MICHELS

## Office notarial

05 53 74 50 50

129 rue du Château

## Restaurants/Café



**f**  
**MÉLANGE**  
 05 53 24 72 30  
[www.melange.fr](http://www.melange.fr)  
[info@melange.fr](mailto:info@melange.fr)



**f**  
**Café Associatif  
« Au Timbré »**

**f**  
**Café des chineurs  
[www.chateaufayolle.com](http://www.chateaufayolle.com)**

05 53 74 32 02



## Chambres d'hôtes

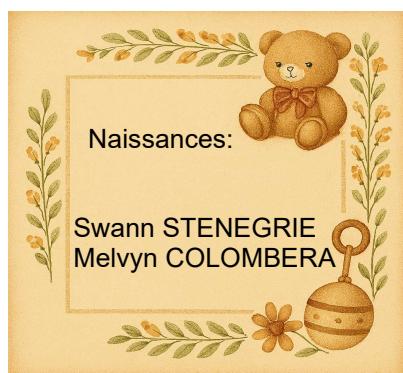
<b>Domaine de la Queyssie</b> <a href="http://www.laqueyssie.com">www.laqueyssie.com</a>	<b>05 53 27 39 37</b>	<b>B.B. La Viderente</b> <a href="http://www.cablanc.com">www.cablanc.com</a>	<b>05 53 27 93 75</b>
<b>Le 1500</b> <a href="http://www.le1500.rocks">www.le1500.rocks</a>	<b>06 42 13 93 67</b>	<b>Ecolieu de Cablanc</b> <a href="http://www.cablanc.com">www.cablanc.com</a>	<b>06 03 76 99 33</b>

## Gîtes

<b>Château les Miaudoux</b> <a href="http://www.chateaulesmiaudoux.com">www.chateaulesmiaudoux.com</a>	<b>05 53 27 92 31</b>	<b>Château Feely</b> <a href="http://www.chateaufeely.com">www.chateaufeely.com</a>	<b>05 53 22 72 71</b>
<b>Le Maynot</b>	<b>06 18 31 02 88</b>	<b>Les Marais</b> <a href="http://www.dordognegite.com">www.dordognegite.com</a>	
<b>Le 1500</b> <a href="http://www.le1500.rocks">www.le1500.rocks</a>	<b>06 42 13 93 67</b>	<b>Château le Tap</b>	<b>05 53 27 53 41</b>
		<b>Ecolieu de Cablanc</b> <a href="http://www.cablanc.com">www.cablanc.com</a>	<b>06 03 76 99 33</b>

## Vente directe de vins à la propriété

<b>CLOS d'ORSIGNAC</b>	<b>06 82 43 71 80</b>	<b>ROCHES Olivier</b> Le Tap	<b>05 53 27 53 41</b>
<b>Famille CUISSET</b> Les Miaudoux	<b>05 53 27 92 31</b>	<b>SADOUX Pierre</b> La Petite Borie	<b>05 53 27 92 17</b>
<b>EARL Vignobles, Les Plaguettes</b> 05 53 27 01 20 Gazziola Serge		<b>SARL des Tanagras</b> Les Champs des Petites	<b>05 53 27 90 18</b>
<b>FEELY Sean et Caroline</b> La Haute Garrigue	<b>05 53 22 72 71</b>	<b>SARL Marcassin</b> Fayolle	<b>05 53 74 32 02</b>



Décès:  
 Francis PEDRON  
 Serge LANXADE  
 Pierre AGIUS  
 Marguerite BEAUSSOLEIL née QUILLET  
 René Paul KRAEUTLER  
 Paulette RENOU née JANIN  
 Jean-Marie POMMIER

**Directeur de la publication: Philippe Grégoire, Maire de SAUSSIGNAC ,**

Communication : Elsa Clavel

Rédacteurs : Elsa Clavel, Francine Merlo, Anna Boisvert, Alan Thomas, Henriette Caille, Violette RAUSA, Olivier Roches

Conception de la production : Marie-christine Danckers

Distribution : Jean-Marie Marche, Jon Bold



## **Les anciens du village: gardiens de la mémoire, porteurs de l'héritage.**

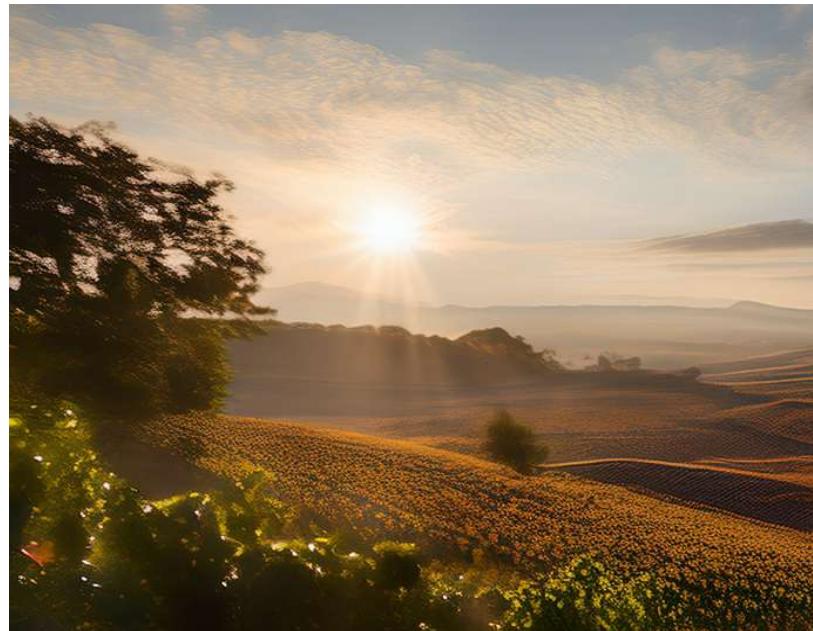
**Chaque village possède ses sentinelles silencieuses, ces femmes et ces hommes dont la vie a traversé les saisons et les générations.**

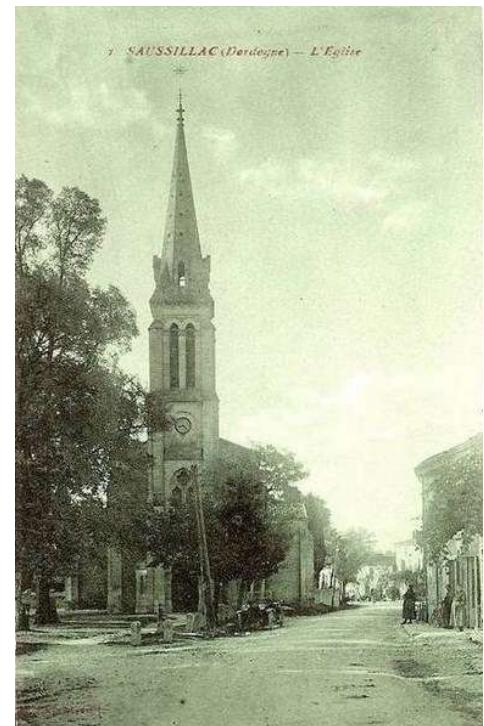
**Cette année, notre communauté a perdu plusieurs de ces anciens, piliers discrets, porteurs de récits précieux et gardiens de la mémoire collective.**

**Les anciens, ce sont ces visages familiers qui tissent l'identité d'une communauté, la mémoire vivante du village, témoins des transformations, des joies et des peines, des espoirs et des luttes.**

**Chacun d'eux détenait un fragment d'histoire : la première fête du village, les hivers rudes, la solidarité, les événements marquants comme les guerres, les révolutions agricoles, les naissances, les unions et les départs.**

**Rendons hommage à celles et ceux qui nous ont quittés cette année, car tant qu'il y aura quelqu'un pour se souvenir, pour raconter, pour transmettre, la mémoire des anciens restera une lumière discrète, mais essentielle, au cœur du village.**





420 Les Vieux Châteaux de la Dordogne  
Château de SAUSSIGNAC

Commence en 1610 par le capitaine de Boisseul fut assassiné par les protestants en 1620, sans avoir pu l'achever. Se compose de deux pavillons et de corps de bâtiments en forme de rectangle. Situé à la cime du Côteau de Saussignac, il domine plusieurs vallons du canton de Rigoules. Ce château donne l'impression d'une imposante habitation seigneuriale du XV. et XVI. siècle.

